



## CHARTRE SANITAIRE

En tant que coureur du PATOU TRAIL 2021, je m'engage en signant cette charte à :

- **Prendre connaissance et respecter le protocole sanitaire mis en place par l'organisation (voir page suivante)**
- **Prendre connaissance et respecter le règlement de la course**
- **Porter le masque en tout lieu de l'évènement hormis lors de la pratique sportive (pour la course, port du masque obligatoire jusqu'à ce que le départ soit donné et une fois la ligne d'arrivée franchie)**
- **Respecter les gestes barrières (lavage régulier des mains, distanciation physique, etc.)**
- **Avoir complété à 100 % mon dossier avant le retrait des dossards (aucun certificat médical ne sera accepté sur place)**
- **Dans la mesure du possible, télécharger l'application « TousAntiCovid » et scanner le QR code présent lors de l'évènement**
- **Respecter les sens de circulation mis en place par l'organisation (retrait des dossards, arrivée, etc.)**
- **Evaluer mes besoins et emporter avec moi la réserve en nourriture nécessaire à la course choisie (pas de ravitaillement solide, mais l'ensemble des ravitaillements sont conservés pour les liquides)**
- **Emporter avec moi un contenant personnel afin d'être servi en boisson lors des ravitaillements (poche à eau, flasque, écocup, etc.)**
- **Emporter avec moi un masque**
- **Ne pas prendre part à l'évènement si je présente des symptômes du COVID-19**
- **Avertir l'organisation si je contracte le COVID-19 dans les deux semaines après la course**

**Nom, prénom et date**

**Signature**

**GÉNÉRALITÉS :**

- Désignation d'un référent COVID-19 au sein de l'organisation (Brice CAMPO)
- Envoi à tous les participants du protocole sanitaire COVID-19 et obligation de l'accepter avant l'évènement sur l'espace coureur en ligne
- Invitation des coureurs à télécharger et utiliser l'application « Tous anti-Covid » avec code à flasher à l'entrée de la zone de retrait des dossards
- Pas de zone d'accueil du public (la course a lieu sur le domaine public)
- Port du masque obligatoire en tout lieu hormis lors de la pratique sportive
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique dans les principaux lieux
- Affichage des mesures barrières sur site
- Pas d'inscription sur place
- Dossier coureur (certificat médical, etc.) complété en ligne avant l'évènement

**RETRAIT DES DOSSARDS :**

- Il aura lieu au gymnase de Saint-Lary Soulan (1200 m<sup>2</sup> de surface)
- Mise en place d'un sens de circulation avec une entrée et deux sorties distinctes
- Elargissement de la zone de retrait (plus de tables)
- La date et l'heure du passage de chaque coureur au retrait de dossard seront notées
- Avec le dossard, du ravitaillement solide (barre de céréale, gel, etc.) sera donné au coureur afin qu'il soit autonome en nourriture lors de la course
- Présentation sans contact des pièces d'identité

**ZONE DE DÉPART :**

- 500 coureurs maximum par départ
- Surface d'attente triplée par rapport aux années précédentes
- Port du masque obligatoire sur la ligne de départ, il ne pourra être retiré qu'une fois le départ donné
- Lors du briefing de course de la ligne de départ, rappel des consignes sanitaires

**RAVITAILLEMENTS :**

- Ravitaillements liquides uniquement
- Les coureurs seront autonomes en nourriture
- Ravitaillements en extérieur uniquement
- Les coureurs présenteront leurs contenants personnels (poche à eau, flasque, écocup, etc.) aux bénévoles qui leur rempliront

**ZONE DE COURSE :**

- Le début de chaque parcours s'effectue sur la route pendant 1 km minimum afin de permettre aux coureurs de « s'étaler » avant l'entrée dans les chemins

**ZONE D'ARRIVÉE :**

- Arrivée sur route fermée donc toute la largeur de la chaussée réservée aux coureurs
- Mise en place d'un flux de circulation à sens unique pour les coureurs qui arrivent
- Distribution d'une bouteille d'eau personnelle (pas de ravitaillement solide)
- Affichage des résultats en ligne uniquement
- Remise des prix du classement scratch uniquement (hommes et femmes)
- Mise en place d'une zone médicale spécifique à l'arrivée

**AUTRES :**

- **Annulation des buvettes et du repas du samedi soir**